

## Formation aux gestes et soins d'urgences en situation sanitaire exceptionnelle

### Module 6 : Décontamination Hospitalière approfondie

Annexe 8 de l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence



### PERSONNELS CONCERNES

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé participant à la mise en œuvre d'une unité de décontamination approfondie hospitalière.

**PRE-REQUIS** : AFGSU 1 ou 2 + AFGSU SSE annexe 7

### OBJECTIFS

Connaître les principes et les indications de la décontamination approfondie.

Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques.

Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile pour assurer la décontamination approfondie des victimes (activation, moyens de communication, supervision, etc.).

Savoir intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination.

Organiser la rotation et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité.

Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés (lieux de stockage, de surveillance, ...).

### METHODE PEDAGOGIQUE

Techniques de pédagogie active permettant d'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique.

Apprentissage par simulation.

Jeux de rôle.

### EVALUATION

Attestation de présence.

Evaluation continue individuelle.

### INTERVENANTS

Enseignants en soins d'urgence du CESU 55 formés en situation sanitaire exceptionnelle (Médecins, infirmiers).

**CESU 55**

2 rue d'Anthouard  
55100 VERDUN

Contact :

Secrétariat :

[cesu55@ch-verdun.fr](mailto:cesu55@ch-verdun.fr)

Tel : 03.29.87.48.61

Médecin responsable :

Dr X. FINANCE

[xfinance@ch-verdun.fr](mailto:xfinance@ch-verdun.fr)

Cadre de santé :

Sara DESERT

[sdesert@ch-verdun.fr](mailto:sdesert@ch-verdun.fr)

Référente SSE :

LucieBURGAIN

[lburgain@ch-verdun.fr](mailto:lburgain@ch-verdun.fr)

ORGANISATION :

Apprenants :

Minimum 6 personnes

Limité à 12 personnes par groupe

Lieu :

CESU 55

CH Verdun Saint-Mihiel

Durée formation :

7 h

Horaires :

8h45-16h45

Coût de la formation :

150€

Date des formations :

20 mars 2026

7 octobre 2026

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contacter le secrétariat